

ASSOCIATION MOUNTAIN RIDERS

180, RUE DU GENEVOIS
73 000 CHAMBERY

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport sur les comptes annuels
Rapport spécial sur les conventions règlementées

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

**SARL Cabinet Michel DECARRE
et Associés**

*SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Auvergne -
Rhône-Alpes*

*SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux
comptes, rattachée à la CRCC de Dauphiné-Savoie*

Association Mountain Riders

180 Rue du Genevois
73 000 Chambéry

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude

peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Annecy-le-Vieux, le 02 octobre 2025

Pour la SARL « Cabinet Michel DECARRE et Associés »

Michel DECARRE

Commissaire aux Comptes.

Sarl Cabinet Michel DECARRE et Associés

Expertise comptable

Commissariat aux comptes

13 Parc des Raisses

74940 ANNECY LE VIEUX

Tél. 04 50 27 77 63

RCS ANNECY B 400 294 062



13, parc des Raisses - 74940 ANNECY-LE-VIEUX – Tél : 04.50.27.77.63
E-Mail : michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com
IBAN - LCL : FR66 3000 2021 3300 0011 7093 W03 – BIC : CRLYFRPP
SARL "Cabinet Michel DECARRE et associés" au capital de 150.000 € - N° Siret 400 294 062 00015
Code activité 741 C – RCS: Annecy B 400 294 062 - N° Identification TVA : FR 82 400 294 062

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**SARL Cabinet Michel DECARRE
et Associés**

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Auvergne-
Rhône-Alpes

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes,
rattachée à la CRCC de Dauphiné-Savoie

Association Mountain Riders

180 Rue du Genevois
73 000 Chambéry

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A L'APPROBATION DES

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Annecy-le-Vieux, le 2 octobre 2025
SarL Cabinet Michel DECARRE et Associés
pour la SARL « Cabinet Michel DECARRE et associés ».
Expertise comptable
Commissariat aux comptes Michel DECARRE
13 Parc des Raisses Commissaire aux Comptes
74940 ANNECY LE VIEUX
Tél. 04 50 27 77 63
RCS ANNECY B 400 294 062



13, parc des Raisses - 74940 ANNECY-LE-VIEUX – Tél : 04.50.27.77.63

E-Mail : michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com

IBAN - LCL : FR66 3000 2021 3300 0011 7093 W03 – BIC : CRLYFRPP

SARL "Cabinet Michel DECARRE et associés" au capital de 150.000 € - N° Siret 400 294 062 00015 ¹
Code activité 741 C – RCS: Annecy B 400 294 062 - N° Identification TVA : FR 82 400 294 062

COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2025

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	510		510	510
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	36 271	21 579	14 693	10 995	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	6 080		6 080	5 905	
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 164		3 164	2 599	
TOTAL (I)	46 025	21 579	24 447	20 009	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	56 536		56 536	51 833	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	99 950		99 950	48 610	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	25 010		25 010		
DISPONIBILITES	363 224		363 224	494 180	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 229		4 229	
	TOTAL (II)	548 948		548 948	594 623
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	594 973	21 579	573 395	614 632	
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2025

30/06/2024

		30/06/2025	30/06/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	425 129	378 785	
Excédent ou déficit de l'exercice	7 326	46 345	
Total des fonds propres (situation nette)	432 455	425 129	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	432 455	425 129	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	267	234
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 416	42 325
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	56 816	85 637
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 441	4 307	
Produits constatés d'avance	44 000	57 000	
Total des dettes	140 940	189 503	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	573 395	614 632	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	7 325,54	46 344,59	
(1) Dont à moins d'un an	140 940	189 503	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	267	234	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2025

30/06/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	2 385	2 615
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	817	
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	258 914	210 124
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	142 951	128 506
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	536 302	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	13 476	34 014	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	541	443 616	
	Total des produits d'exploitation	955 386	818 875
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	11 720	1 470
	Variation de stock		1 300
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	258 239	227 432
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	24 161	14 904
	Salaires et traitements	507 002	400 204
	Charges sociales	146 077	105 268
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 114	6 505
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	35	16 565	
	Total des charges d'exploitation	953 349	773 649
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 037	45 226

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2025

30/06/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		2 037	45 226
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 312	2 135
	Total des produits financiers	5 312	2 135
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		16
	Total des charges financières		16
RESULTAT FINANCIER		5 312	2 119
RESULTAT COURANT avant impôts		7 349	47 345
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	23	1 000
	Total des charges exceptionnelles	23	1 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(23)	(1 000)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		960 698	821 010
TOTAL DES CHARGES		953 372	774 665
EXCEDENT ou DEFICIT		7 326	46 345
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	4 692	1 000
	Prestations en nature	14 310	38 192
	Bénévolat	152 480	158 300
	TOTAL	171 482	197 492
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature	4 692	1 000
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations	14 310	38 192
	Personnel bénévole	152 480	158 300
	TOTAL	171 482	197 492

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

INFORMATIONS GENERALES

L'association a pour objet la défense, la sauvegarde et mise en valeur des montagnes, de la population qui en jouit, par l'éducation, l'information, la recherche, l'action locale, les actions de sensibilisation, l'organisation des rassemblements et de manifestations, la fabrication et la vente de produits à l'effigie de l'association, et tous autres moyens susceptibles de concourir à la réalisation de son objet social.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **573 395 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **960 698 euros** et un total **charges** de **953 372 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **7 326 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **30/06/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité et régularité pour fournir une image fidèle tout en respectant le principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'élaboration et la présentation de ces comptes annuels, l'association s'est conformée aux dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général (Règlement ANC n°2014-03 modifié par l'ANC 2016-07) et du Règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'analyse de chaque catégorie d'immobilisations n'a pas fait ressortir d'immobilisations ayant un caractère décomposable, c'est-à-dire une immobilisation qui possède un ou plusieurs éléments significatifs dont la durée d'utilisation est différente de la structure principale de l'immobilisation.

L'association ne dépassant les seuils de présentation simplifiée de l'annexe comptable et n'ayant pas d'immobilisations décomposables, il a été fait usage de la mesure de simplification comptable relative aux amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Par ailleurs, compte tenu de la politique d'utilisation maximale des immobilisations avec une mise au rebut des immobilisations hors d'usage, des durées d'amortissements retenues, aucune valeur résiduelle n'a été prise en compte dans les bases d'amortissement.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'association ne possède pas d'actifs inaliénables.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Subventions d'exploitation

Elles sont comprises dans les produits de l'association lorsque :

- L'association a reçu une notification de l'organisme financeur,
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties.

Les subventions de fonctionnement accordées pour plusieurs exercices à l'association sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

La part non consommée des subventions de fonctionnement affectées est inscrite en fonds dédiés.

Subventions d'investissement

Ces subventions financent des biens qui seront enregistrés à l'actif en immobilisations corporelles. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat de chaque exercice au rythme de l'amortissement des biens financés.

Fonds dédiés

A la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée est inscrite en charge en « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ». Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Un tableau détaillant les fonds dédiés et les mouvements constatés au cours de l'exercice complète cette annexe.

Contributions volontaires

Les contributions volontaires ne représentent aucun flux financier pour l'association et en particulier les apports en temps des bénévoles ne donnent lieu à aucune rémunération de la part de l'association.

Ces contributions volontaires ont été comptabilisées.

Pour le bénévolat, les heures ont été valorisées à l'indice 280 de la convention de l'animation. Un taux de charges moyen de 40% a été retenu.

Pour la première année, le temps des volontaires participant aux "ramassages" a été valorisé sur les mêmes bases que pour le bénévolat.

Les prestations en nature ont été valorisées au prix de vente communiqué par les sociétés ayant fait bénéficier l'association d'un mécénat de compétences.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	510					510
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	510					510
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	5 609		9 000			14 609
Matériel de transport	12 040					12 040
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 810		812			9 622
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 459		9 812			36 271
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	5 905		175			6 080
Prêts et autres immobilisations financières	2 599		564			3 164
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 504		739			9 244
TOTAL	35 474		10 551			46 025

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	3 610	2 071		5 681
Matériel de transport	4 956	2 408		7 364
Matériel de bureau, mobilier	6 897	1 636		8 533
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 464	6 114		21 579
TOTAL	15 464	6 114		21 579

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 164		3 164
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	56 536	56 536	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49	49	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	90 206	90 206	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	9 695	9 695	
Charges constatées d'avance	4 229	4 229		
TOTAL DES CREANCES		163 878	160 714	3 164
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	267	267		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	34 416	34 416		
	Personnel et comptes rattachés	16 184	16 184		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 752	30 752		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 880	9 880		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	5 441	5 441			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	44 000	44 000			
TOTAL DES DETTES		140 940	140 940		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Total des Produits à recevoir		103 255
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	<i>1 460</i>	1 460
Autres créances <i>SUBVENTION A RECEVOIR</i> <i>AUTRES PRODUITS A RECEVOIR</i> <i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>90 206</i> <i>9 695</i> <i>1 895</i>	101 795

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			4 229
ASSURANCE		597	
LOC LOGICIELS		2 484	
HEBERGEMENT INTERNET		1 048	
HEBERGEMENT		100	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			4 229

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros

	Fonds propres clôture 30/06/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/06/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	378 785	46 345			425 129
Excédent ou déficit de l'exercice	46 345	(46 345)	7 326		7 326
Situation nette	425 129		7 326		432 455
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	425 129		7 326		432 455

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Total des Charges à payer		40 571
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.S.CONCOURS BANCAIRES COURA</i>	267	267
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS CHARGES A PAYER</i>	18 311	18 311
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISION CP</i> <i>PROVISION CHARGES SOC CP</i> <i>CHARGES FISCALES CONGES PAYES</i>	16 184 4 256 553	20 994
Autres dettes <i>CLIENTS AVOIR A ETABLIR</i>	1 000	1 000

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/06/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			44 000
SUBVENTION CONTRAT VILLE		4 000	
PARTENARIAT		40 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			44 000

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2025

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés ENGAGEMENT RETRAITE = non significatif		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	30/06/2025	30/06/2024
Bénévolat DONS EN NATURE BENEVOLAT	4 692	158 300
Prestations en nature PRESTATIONS EN NATURE	4 692 14 310	158 300 38 192
Dons en nature BENEVOLAT DONS EN NATURE	14 310 152 480	38 192 1 000
	152 480	1 000
Total	171 482	197 492

Répartition par nature de charges	30/06/2025	30/06/2024
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...) DONS	4 692	1 000
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)	4 692	1 000
Prestations PRESTATIONS EN NATURE	14 310	38 192
Personnel bénévole HEURES DES BENEVOLES	14 310 152 480	38 192 158 300
	152 480	158 300
Total	171 482	197 492